



1.2.3.4.5.Ô:

Déduction forfaitaire des JOURNALISTES

Vous avez moins de 40 ans

Et votre salaire brut annuel est inférieur à 48 124 € ou 3702 € par mois ?

Dites NON à la déduction forfaitaire pour 2020 !

Pourquoi ?

- Parce qu'en disant **NON** vous acceptez de cotiser un peu plus chaque mois, c'est-à-dire sur un salaire équivalent au plafond de la sécurité sociale (40524 + 7600 = **48124** € : 13 mois = **3701** € brut par mois)
- Parce que votre pension de retraite sera du coup calculée sur une base de cotisations prélevées plus importante,
- Parce que le calcul de la pension se fait sur les 25 meilleures années (40 ans d'âge + 25 meilleures années = 65 ans pour l'âge de départ à la retraite, sachant que l'âge moyen de départ est plutôt à 64 ans chez les journalistes),
- Parce que – dans votre salaire- tout ce qui dépasse le plafond de la sécu (40 524 + 7600€ = **48124** €) n'est pas pris en compte et n'a aucune incidence sur le montant de la pension.
- Parce que le calcul du montant de la pension de retraite de base se fait dans la limite du plafond de la sécurité sociale qui est fixé en 2019 à 40 524€ : Le "taux plein" de la retraite est égal à 50 % du salaire annuel de base, calculé sur la moyenne des 25 meilleures années.

Si vous avez plus de 40 ans et gagnez plus que le plafond de la Sécu soit plus que 48124 €, vous pouvez aussi dire NON, rejeter la déduction forfaitaire et ainsi accepter de cotiser sur votre salaire brut réel même si ça n'a plus d'incidence sur le calcul de votre pension de retraite : **dans ce cas ce sera par solidarité !**

Si vous choisissez de dire OUI c'est-à-dire d'accepter la déduction forfaitaire, vous paierez un peu moins de cotisations chaque mois ! Mais si vous gagnez moins de 3702 € brut par mois, vous pénaliserez votre future pension de retraite !

Défendez la retraite solidaire, dites NON et faites grève demain !

NB : Le choix de cotiser ou pas sur un salaire abattu existe – pour des raisons historiques- pour les salariés du BTP, de l'aérien, des boîtes de formation et les journalistes.

Paris le 4 Décembre 2019